

Présents :

Élu	S. Colot	Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et à la citoyenneté, conseillère communautaire
Cabinet du Maire	S. Durand C. Guesnier	Directrice de cabinet Chargé de mission participation citoyenne
Habitants	17 membres du comité habitants	Dont 2 animateurs référents

Ordre du jour

A. Points soumis par la Ville

1. Retours sur les résultats de la votation citoyenne du budget participatif 2025.
2. Formation à la conduite de réunion.
3. Retour atelier mobilités- inauguration des passerelles situées sur le chemin de halage.
4. Groupes de travail inter comités autour de six propositions d'actions.

B. Points soumis par le comité

Partie I

1. La rue du Soufre est toujours déclarée très accidentogène par les habitants et le dossier n'avance pas.
2. Le quartier des Hauts de Frontignan attend toujours son panneau d'affichage.
3. Il y a toujours un problème de conteneurs à ordures ménagères rue du Marteau sans maître.
4. Il manque des abris bus dans le quartier des Pielles.
5. Les résidents du Mas de Guy et des Jardins de la Gardiole souhaiteraient des ralentisseurs sur le BUC entre le rond point de l'avenue Albert Schweitzer et les commerces du Barnier.
6. Les boîtes à lettres postales disparaissent des quartiers (Pielles, Hauts de Frontignan). Peut-il y avoir une intervention de la ville auprès de la Poste ?
7. Le contenu des boîtes des sacs à chien n'est pas renouvelé.
8. La sortie du commerce Netto avenue des Républicains espagnols est très accidentogène.
9. Les résidents âgés du Hauts de Frontignan souhaiteraient que l'on puisse mettre des navettes (mini bus) à disposition pour leur déplacement en ville.
10. Signalement d'une série de cambriolage sur le secteur des Crozes (rue du Maréchal Foch et alentours). Il ne s'agit pas de déambulations d'individus mais bien de personnages en repérage.
11. Dominique propose que l'on puisse faire éditer des flyers à distribuer dans les boîtes aux lettres pour assurer la promotion du comité d'Habitants.

12. Projet du parc de jeux pour enfants sur le territoire des Pielles. Qu'en est-il ?

Partie II

Questionnements et propositions autour de la démocratie de proximité et la participation des habitants à la politique de la ville au cours de cette mandature :

Proposition n° 1 - Election du ou de la présidente du Conseil de Quartier.

Proposition n° 2 - Mettre les Comités habitants en responsabilité (Comités habitants « à mission ») en leur attribuant des missions et encourager la liberté d'initiative.

Proposition n° 3 - Travailler en collaboration avec la direction des services techniques.

Proposition n° 4 - Proposer aux habitants une charte lisible, accessible, engageante et concrète.

Proposition n° 5 - Création d'un « Conseil des Comités habitants ».

Proposition n° 6 - Former les membres des Comités d'habitants à la politique de la ville.

Proposition n° 7 - Publication d'un rapport de participation citoyenne.

Proposition n° 8 - Consultation citoyenne digitale des habitants avec E-Connect.

Proposition n° 9 - Mettre en place des référendums d'initiatives locales.

Proposition n° 10 - Création d'une réserve communale citoyenne.

Introduction de Sophie Colot

Mme Colot, élue à la démocratie participative et à la citoyenneté, se présente et précise qu'il s'agit de son premier mandat.

Elle rappelle le fonctionnement des comités d'habitants et plus largement du [dispositif de démocratie participative locale](#) (démocratie par projet, démocratie par instances : comité habitants, comités des sages ; budget participatif, démocratie de proximité) et des moyens alloués par la Ville.

L'organisation des comités habitants repose sur une gestion et des responsabilités partagées (groupe d'animateurs et gouvernance partagée) et chaque comité est doté d'un budget de 3 000€ pour l'année 2026.

L'élue revient plus précisément sur le [rôle du comité habitant](#) : sa vocation d'animation de la vie de quartier, de création de liens sociaux, mais aussi de proposition pour l'amélioration du cadre de vie et de retour d'expérience par les expertises d'usage.

Ces réunions permettent, avec les comités d'habitants, d'élaborer des projets ensemble. L'idée est qu'ensemble, on est plus fort, mais on est aussi plus intelligent.

Chaque participant se présente également.

A. Points soumis par la Ville

1. Retours sur les résultats de la votation citoyenne du budget participatif 2025

Mme Colot revient sur les 4 lauréats du budget participatif 2025 :

Enveloppe à 30 000 € : projet « jouons ensemble » de Mme Hilth ;

Enveloppe à 10 000 € : Projet « Casiers de plage » de Mme Poyeton ;

Enveloppes à 5 000 € :

- Projet « Des gîtes pour les chauves-souris à Frontignan » de Mme Marcinkowski,

- Projet « Les bancs bavards » de M. Laboureau.

Des réunions de démarrage sont organisées avec les porteurs de projet, les élus référents et les services techniques concernés.

2. Formations à la conduite de réunion

Lors de la dernière rencontre intercomités du 27 janvier 2026, plusieurs participants ont exprimé le besoin d'être formés à la conduite de réunion.

La Ville a proposé une session gratuite, (10 personnes présentes), destinée aux membres des comités souhaitant améliorer leurs compétences en animation, qui s'est tenue le jeudi 25 juin de 17 h 30 à 20 h 30 à la Maison des projets et de la citoyenneté.

L'intervention était assurée par l'association IPEICC, en partenariat avec la Ville.

Face au succès, une seconde session est envisagée pour les personnes intéressées.

3. Retour ateliers mobilités et inauguration des passerelles situées sur le chemin de halage

L'inauguration des nouvelles passerelles est prévue le **jeudi 16 juillet 2026 à 18h30**. Un parcours vélo et piéton sera proposé, avec un départ depuis les terrains de tennis de La Peyrade jusqu'au quai Voltaire prolongé (lieu de l'inauguration). Des questions logistiques concernant le déplacement groupé ont été abordées.

-Un atelier citoyen sur la thématique des mobilités a eu lieu le mardi 2 juin à la salle Voltaire, associant les membres des comités habitants, l'association « La roue libre de Thau » et certains membres du comité des sages.

L'objectif de cet atelier était d'identifier les problèmes et les besoins et de prioriser les interventions et aménagements, sur le thème des questions de mobilité au quotidien dans la ville (déplacements piéton, vélo, trottinette, partage des voies, mais aussi accessibilité PMR, voitures (stationnement/vitesse), transport en commun...).

Six groupes ont été mis en place, correspondants aux six périmètres des comités habitants.

La synthèse ci-après relate les travaux de cet atelier :

Mobilité douce et sécurité

- Problème de discontinuité des pistes cyclables.
- Priorité à la sécurisation des trajets scolaires (collège des Deux Pins, avenue des Viviers).
- Signalétique et marquage : nécessité d'améliorer la lisibilité du marquage au sol et la visibilité des couleurs pour les pistes.
- Réduction de vitesse : demande de zones 30 élargies et de ralentisseurs sur plusieurs axes (Barnier, Victor Hugo, Viviers).
- Entretien des pistes : signalement de portions dégradées.

Piétons et accessibilité

- Trottoirs endommagés : rue F. Mistral, avenue des Mûriers, rue des Tilleuls.
- Passages piétons : repeindre et dégager les zones obstruées (poubelles mal placées, boulangerie Kléber).
- PMR et poussettes : stationnement gênant sur les trottoirs, manque de continuité piétonne dans certains lotissements.

Circulation et stationnement

- Stationnement anarchique : sur les trottoirs et les zones non prévues (République, Rabassou, médiathèque).
- Bus et voirie : difficultés de croisement à la Peyrade (rue des Lierles, devant l'école Marcel Pagnol).
- Propreté et obstacles : containers, végétation et verre cassé gênant la circulation.

Équipements et aménagements

- Racks à vélos : manque à La Plage et autour du marché ; privatisation d'arceaux à la gare.

- Garages à vélos fermés : proposition pour le centre-ville (location abordable, sécurisation).
- Passerelle Barnier-Salins : idée pour relier le secteur Barnier Crozes Pielles aux salins.
- Feu pédagogique : positionnement à revoir pour une meilleure visibilité sur Route de Montpellier.

Nourries de ces remontées, les services municipaux vont mener une réflexion et procéder à des arbitrages. À l'issue, ils reviendront vers les habitants sous différentes formes (réunions sur site, communiqués de presse...).

Pour compléter ces remontées, le compte-rendu a été diffusé

- Focus sur pistes cyclables, trottoirs, etc.
- Le Compte-rendu en cours de validation et la diffusion est prévue secteur par secteur.
 - Projets futurs (automne 2026) :
 - Création d'une salle de jeu populaire.
 - Lutte contre les rodéos urbains.
 - Signalétique professionnelle pour les artisans.
 - Vigilance collective (outils pour lutter contre les incivilités).
 - *Modalités* : Réunions participatives spécifiques – Rappel aux intéressés pour participation.

4. Groupes de travail inter comités autour de six propositions d'actions

Suite aux dernières réunions intercomités, des propositions de projet ont émergé de ce temps de citoyenneté active. La Ville va proposer à l'automne la mise en place de groupes de travail autour de six propositions d'actions pour l'espace public :

1. Créer un jardin pour chiens.
2. Créer une salle de jeux populaire.
3. Créer une signalétique professionnelle pour les artisans.
4. Concevoir un guide pratique du bien-vivre ensemble à Frontignan.
5. Développer la vigilance pour lutter contre les incivilités.
6. Créer un espace dédié pour les jeunes pratiquant des activités type rodéo urbain.

Chacun des membres des comités peut rejoindre les groupes de travail spécifiques intercomités que la direction écocitoyenneté va programmer.

B. Points soumis par le comité

Partie I

1. La rue du Soufre est toujours déclarée très accidentogène par les habitants et le dossier n'avance pas

Certains membres indiquent que la rue du Soufre présente un caractère accidentogène, marqué par des chutes de piétons, l'absence de trottoirs et des vitesses excessives de circulation. Son accessibilité s'avère particulièrement complexe pour les personnes équipées de poussettes, les utilisateurs de fauteuils roulants et les personnes âgées.

L'état de la voirie dans certains secteurs suscite des inquiétudes : inondations récurrentes (eaux stagnantes après les précipitations) et défauts d'éclairage (deux luminaires hors service signalés). Par ailleurs, le stationnement des véhicules sur les bas-côtés réduit la largeur disponible de la chaussée.

Solutions proposées par les habitants :

- Aménagement de chicanes aux entrées et sorties pour modérer la vitesse.
- Modification du sens de circulation sur 50 mètres (entre la médiathèque et l'entrée) en instaurant un double sens afin d'améliorer la fluidité du trafic.
- Réorganisation des places de stationnement, certaines étant sous-dimensionnées et provoquant des débordements de véhicules.

- Réparation urgente des luminaires défectueux.

La Ville précise que la rue a été identifiée comme prioritaire parmi les 140 km de voirie de Frontignan. Aucun aménagement n'est prévu en 2026 ; les interventions sont reportées à 2027 en raison d'un budget non encore engagé. Mme Colot propose d'organiser une visite de quartier à l'automne 2026 pour évaluer les besoins et co-construire, avec les habitants, des solutions adaptées.

Les différents signalements (éclairage, propreté) seront adressés aux services compétents (voirie, police municipale). Il ne sera nécessaire de fixer des priorités en raison des contraintes budgétaires.

2. Le quartier des Hauts de Frontignan attend toujours son panneau d'affichage

Le comité a sollicité l'installation d'un panneau d'affichage. Ce projet est en cours de réalisation : des échanges sont actuellement menés avec le service voirie.

Le choix de l'emplacement fait l'objet de discussions, intégrant à la fois la proposition du service technique et les suggestions des habitants. Aucune décision définitive n'a encore été arrêtée.

L'installation du panneau est prévue fin 2026 ou au 1^{er} trimestre 2027.

3. Il y a toujours un problème de conteneurs à ordures ménagères rue du Marteau sans maître

Le groupe d'habitants signale la présence de six conteneurs en surface, non enterrés, qui génère des nuisances à la fois paysagères et olfactives.

Une vérification des obligations légales est en cours auprès du service juridique, notamment pour les résidences comptant plus de 35 appartements. Cette analyse portera sur les textes applicables ainsi que sur l'historique du projet. Des contraintes techniques pourraient également être identifiées, telles qu'un sol incompatible avec un enfouissement (risque de pollution des nappes phréatiques).

Par ailleurs, le constructeur avait pris un engagement initial visant à enterrer ces conteneurs dans le cadre de la construction de la place des Arts en 2020.

L'installation de conteneurs semi-enterrés sera peut-être une alternative.

4. Il manque des abris bus dans le quartier des Pielles

Le comité relève l'absence d'abris bus sur certains secteurs.

Cette compétence relève de Sète Agglopôle Méditerranée qui installe trois abris par an sur l'ensemble de son territoire. En 2026, un abri a été mis en place à la plage.

Une demande sera formulée pour 2027 à l'agglomération.

Certains membres indiquent qu'il manque des bancs aux arrêts. Cette problématique relève de la compétence communale. Une installation pourra être envisagée si les besoins sont identifiés.

5. Les résidents du Mas de Guy et des Jardins de la Gardiole souhaiteraient des ralentisseurs sur le BUC entre le rond-point de l'avenue Albert Schweitzer et les commerces du Barnier

Les résidents du Mas de Guy et des Jardins de la Gardiole sollicitent l'installation de ralentisseurs sur le Boulevard Urbain Central, entre le rond-point de l'avenue Albert Schweitzer et les commerces du Barnier.

Il est constaté, régulièrement, des vitesses excessives, de la part des véhicules comme des deux-roues motorisés.

L'installation d'un feu tricolore a permis de réduire quelque peu la vitesse mais son efficacité reste limitée en raison d'une durée de fonctionnement trop courte et de contournements fréquents par les usagers.

Le collectif de riverains propose l'implantation de ralentisseurs physiques (dos d'âne), ainsi que des opérations ponctuelles de contrôle (radars mobiles, verbalisations) menées par la police municipale.

La commune souligne l'efficacité relative des radars en raison de l'utilisation par les conducteurs d'applications mobiles signalant leur présence.

Elle informe qu'elle a augmenté son parc de caméras de surveillance, passant de 40 à 50 caméras, incluant des dispositifs mobiles pour lutter contre l'insécurité routière et les dépôts sauvages.

La création d'un centre de supervision urbain mutualisé au niveau de l'agglomération est souhaitée par M. le Maire, à l'instar d'autres villes.

La police municipale sera renforcée avec le recrutement de deux agents supplémentaires prévu pour l'automne 2026.

La Ville a renforcé sa collaboration avec la police nationale : des réunions hebdomadaires sont mises en place avec M. le Maire.

Concernant la sécurité routière, un groupe de travail dédié aux incivilités, notamment les nuisances liées aux rodéos urbains, sera organisé.

6. Les boîtes à lettres postales disparaissent des quartiers (Pielles, Hauts de Frontignan). Peut-il y avoir une intervention de la ville auprès de la Poste ?

Les habitants ont signalé la suppression progressive des boîtes aux lettres, entraînant une réduction du service postal de proximité.

La Poste, en tant qu'opérateur privé, relève d'une gestion autonome. Les motifs avancés pour ces suppressions sont la diminution du volume de courrier papier ainsi que la restructuration du réseau postal, incluant la fermeture de certains bureaux.

Une solution alternative pourrait consister à proposer aux usagers le dépôt de leur courrier dans des lieux municipaux, tels que les maisons de quartier (exemple : Maison pour tous à la Peyrade).

Des retards dans la distribution du journal municipal sont signalés par les habitants.

La Ville informe que le service est assuré par la Poste ; la distribution s'étale sur plusieurs jours.

Il faut recenser des zones concernées par ces retards et faire un point avec la Poste sur la nature du contrat qui doit prioriser la gestion du journal municipal.

7. Le contenu des boîtes des sacs à chien n'est pas renouvelé

Le contenu des boîtes à sacs pour chiens n'est actuellement pas renouvelé de manière systématique.

Il a été constaté que les distributeurs de sacs à déjections canines sont fréquemment vides en raison de vols répétés.

Une demande sera prochainement formulée afin d'assurer un réapprovisionnement régulier des stocks existants. Toutefois, il n'est pas possible d'assurer une surveillance permanente des distributeurs.

Il convient donc de rappeler l'importance de la responsabilité individuelle des propriétaires de chiens, qui peuvent se procurer eux-mêmes des sacs.

8. La sortie du commerce Netto avenue des Républicains espagnols est très accidentogène.

La sortie du commerce Netto, située avenue des Républicains espagnols, présente un caractère accidentogène marqué. La visibilité est réduite en raison de la végétation et du stationnement anarchique. Une taille des végétaux a été validée et sera réalisée rapidement.

Les riverains demandent la suppression de une à deux places de stationnement, à droite et à gauche de la sortie. Cette proposition sera étudiée.

L'installation de miroirs de sécurité a été écartée, ces dispositifs étant jugés eux-mêmes accidentogènes.

Une amélioration de la signalétique (panneaux de priorité à droite) reste à l'étude.

9. Les résidents âgés du Hauts de Frontignan souhaiteraient que l'on puisse mettre des navettes (mini bus) à disposition pour leur déplacement en ville

La commune étudie un projet de mise en place d'un service de transport inter quartiers.

Une réflexion est à mener sur les critères à définir : Seuil d'âge et modalités d'organisation (horaires fixes ou service à la demande). Les négociations sont en cours avec Sète Agglopôle Méditerranée qui a la compétence transport en commun.

10. Signalement d'une série de cambriolage sur le secteur des Crozes (rue du Maréchal Foch et alentours). Il ne s'agit pas de déambulations d'individus mais bien de personnages en repérage.

Les habitants signalent une augmentation des cambriolages (repérages en journée, visant principalement les habitations inoccupées). Exemple : Avenue Georges Méliès, où seules les résidences équipées d'alarmes n'ont pas été visitées.

Il est prévu un renforcement des moyens de surveillance par la Ville. Outre le déploiement de caméras et le recrutement de policiers municipaux, il est important de faire une sensibilisation des habitants pour un appel à la vigilance et une incitation à signaler tout comportement suspect.

11. Dominique propose que l'on puisse faire éditer des flyers à distribuer dans les boîtes aux lettres pour assurer la promotion du comité d'Habitants.

Le comité propose de réaliser un document de communication pour sensibiliser les habitants à rejoindre le comité :

En effet, une baisse de participation aux réunions a été constatée.

La Ville va réaliser ce flyer et la charte des comités habitants est en cours de réactualisation pour réaliser un document plus pédagogique et plus simple autour des missions et du fonctionnement des comités et promouvoir ces instances.

12. Projet du parc de jeux pour enfants sur le quartier des Pielles. Qu'en est-il ?

Une demande des riverains porte sur la création d'un espace de jeux dédié aux enfants.

Le projet initial, qui prévoyait cette aire sur la place du Contr'un, a été abandonné en raison de motifs architecturaux et sonores. Un second emplacement, situé à proximité du cabinet d'audiophonologie, a également été écarté en raison de son impact potentiel sur l'activité économique du cabinet.

À ce jour, aucun budget n'est prévu pour 2026, ce qui entraîne un report du projet à 2027. Le lieu d'implantation reste à définir, nécessitant un consensus entre les habitants et les élus.

Plusieurs propositions ont été formulées, notamment :

- Le triangle situé au bout du parking des républicains espagnols.
- Le terrain vague de l'avenue des Républicains espagnols, pour lequel une procédure est en cours (recours des riverains).

Partie II

Le comité émet plusieurs questionnements et propositions autour de la politique de la démocratie de proximité et la participation des habitants à la politique de la ville au cours de cette mandature :

Proposition n° 1 - Election du ou de la présidente du Conseil de Quartier.

La demande est rejetée car la Ville privilégie la désignation d'animateurs référents afin de garantir une gouvernance partagée.

Proposition n° 2 - Mettre les Conseils de Quartier en responsabilité (Conseils de Quartier « à mission ») en leur attribuant des missions et encourager la liberté d'initiative.

La Ville informe que les missions attribuées aux comités sont clairement définies (sécurité routière, tranquillité publique, réserve citoyenne) et s'appuient sur des dispositifs déjà existants, tels que les groupes de travail intercomités.

Proposition n° 3 - Travailler en collaboration avec la direction des services techniques.

L'élue indique que la proposition visant à instaurer une collaboration directe avec les services techniques est rejetée. Ce choix s'appuie sur les difficultés identifiées lors de l'audit de 2019, notamment la surcharge des agents et les conflits de rôles.

Une solution alternative est toutefois mise en œuvre avec la centralisation des demandes via le service proximité.

Proposition n° 4 - Proposer aux habitants une charte lisible, accessible, engageante et concrète.

La commune souligne que la charte des comités habitants est en cours de réactualisation pour réaliser un document plus pédagogique et plus simple autour des missions et du fonctionnement des comités et promouvoir ces instances.

Proposition n° 5 - Création d'un « Conseil des Comités d'habitants ».

L'élue rappelle que cette instance existe déjà sous la forme de réunions intercomités.

Proposition n° 6 - Former les membres des Comités d'habitants à la politique de la ville.

La Ville mettra en place des réunions thématiques ouvertes à tous les habitants et notamment les membres des comités qui permettent de mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement de la collectivité.

Proposition n° 7 - Publication d'un rapport de participation citoyenne.

Le service participation citoyenne informe qu'un bilan interne existe déjà ; sa publication publique est à étudier.

Proposition n° 8 - Consultation citoyenne digitale des habitants avec E-Connect.

Mme Colot rappelle que la consultation citoyenne numérique est d'ores et déjà opérationnelle (registres dématérialisés accessibles pour les projets).

Proposition n° 9 - Mettre en place des référendums d'initiatives locales.

Selon la Ville, les référendums d'initiative locale sont à étudier car le cadre juridique est complexe.

Proposition n° 10 - Création d'une réserve communale citoyenne.

Le comité envisage la mise en place d'un groupe de travail pour étudier la complémentarité avec les dispositifs existants. L'idée est de créer une réserve communale citoyenne pour soutenir les personnes vulnérables (périodes de canicule ou de grand froid), pour accueillir les sinistrés, assister les personnes à mobilité réduite, ou aider au débroussaillage (prévention des risques d'incendie).

La Ville souligne qu'elle peut compter sur des ressources existantes importantes notamment en cas de crises, avec des personnes formées.

Elle rappelle que plusieurs organisations sont déjà en place :

- CCAS : Suivi des personnes vulnérables (appels téléphoniques, listes actualisées) ;
- Plan communal de sauvegarde : Gestion des situations de crise (500 agents mobilisables) ;
- Plan pluriannuel de débroussaillage : Coordination avec l'Office national des forêts (ONF).

Un groupe de travail pourrait être constitué afin d'identifier d'éventuels besoins complémentaires.